



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6331>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-6331

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nîmes (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21300189400012

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25F017AM

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Adresse mail du contact : commande-publique@ville-nimes.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 434035700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les éléments devant être communiqués par le candidat afin de vérifier sa situation administrative sont les suivants : - DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant, OU en cas de candidature classique : - Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) : Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ou utiliser un format libre ; Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4) - Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) : Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de

soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ; Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants : - DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ; - OU, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre). Concernant l'indication du chiffre d'affaire : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé, le candidat devra apporter la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; - Liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons de fournitures sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Certificats de qualification professionnelle définis ci-après pour les candidats : • Pour le lot 1 : L'agrément délivré par le constructeur des matériels existants, nécessaires à l'exécution des prestations en ce qui concerne la maintenance des radios. • Pour le lot 2 : L'agrément délivré par le constructeur des matériels proposés au BPU, nécessaires à l'exécution des prestations en ce qui concerne la maintenance des radios.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 09/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville de Nîmes

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25F017AM - Acquisition, maintenance et prestation d'installation de matériels et accessoires de radiocommunication

Code CPV principal - Descripteur principal : 50333000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation concerne l'acquisition, la maintenance et les prestations d'installation de matériels et accessoires de radiocommunication. Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la commune de Nîmes

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Matériels existants : acquisition d'accessoires radio et maintenance Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application des articles R2123-1-1°, R2123-4 et R2123-5 du Code de la commande publique. Les prestations font l'objet d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. En application de l'article R2162-4-2° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur. Les prestations de l'accord-cadre s'exécuteront au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'acheteur public et seront réglées selon les prix unitaires du Bordereau de Prix Unitaires, en fonction des quantités réellement exécutées. L'exécution des prestations n'est pas fractionnée en tranche. L'exécution des prestations, prévues au marché, n'est pas fractionnée en phases. Le marché est reconductible.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50333000

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la commune de Nîmes

- **Description du lot :** Lot n°2 : Nouveaux matériels : acquisition de terminaux, d'accessoires radio et maintenance des matériels acquis dans ce lot Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application des articles R2123-1-1°, R2123-4 et R2123-5 du Code de la commande publique. Les prestations font l'objet d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. En application de l'article R2162-4-2° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur. Les prestations de l'accord-cadre s'exécuteront au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'acheteur public et seront réglées selon les prix unitaires du Bordereau de Prix Unitaires, en fonction des quantités réellement exécutées. L'exécution des prestations n'est pas fractionnée en tranche. L'exécution des prestations, prévues au marché, n'est pas fractionnée en phases. Le marché est reconductible.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 32000000

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la Commune de Nîmes

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique. Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation. Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026